

## **LE GROUPE KDA ANNONCE LA RESTRUCTURATION DE SA DETTE AVEC PERSISTENCE CAPITAL PARTNERS**

**Thetford Mines, Québec – 30 juillet 2021** – Groupe KDA inc. (Bourse de croissance TSX: KDA) (« **KDA** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer la restructuration, en date d'aujourd'hui, de la totalité de sa dette envers Persistence Capital Partners II, L.P. et Persistence Capital Partners II (International), L.P., (collectivement « **PCP** »).

La Société et PCP ont signé aujourd'hui une Convention de remboursement anticipé et des documents connexes permettant à la Société (i) de prolonger la date d'échéance des billets et des actions privilégiées émises à PCP jusqu'au 31 décembre 2022; (ii) de réduire les taux d'intérêt et de dividende et (iii) de réduire potentiellement le montant payable à PCP à un montant de paiement minimum de 8 000 000 \$.

« La direction de KDA est fière d'avoir trouvé un terrain d'entente avec PCP pour conclure cette restructuration de la dette totale de PCP. Cela permet à la Société d'améliorer sa situation financière actuelle et future, et je tiens à remercier PCP pour sa collaboration », a déclaré Sylvain Duvernay, chef de la direction de KDA.

Les actions privilégiées de Série A ont été émises à PCP en 2016 en contrepartie de 4 000 000 \$ (les « **Actions privilégiées de Série A** ») et un billet à ordre d'un montant de 1 000 000 \$ a été émis à PCP en 2017 (le « **Billet de 2017** »).

Les Actions privilégiées de Série A étaient convertibles en actions de catégorie A (les « **Actions ordinaires** ») de la Société au prix de conversion de 0,35 \$ par Action ordinaire, et conféraient le droit de voter en tant que catégorie distincte d'actions et également sur une base « telle que convertie » à toute assemblée spéciale ou générale des actionnaires de la Société. Les Actions privilégiées de Série A ne donnaient droit à aucun dividende fixe, mais avaient le droit de participer à tous les dividendes déclarés sur les Actions ordinaires sur une base « telle que convertie ». En tout temps après le 30 juin 2020, PCP avait le droit d'exiger que la Société rachète les Actions privilégiées de Série A à un prix de rachat égal au plus élevé des montants suivants : (i) le prix de souscription des Actions privilégiées de Série A plus un rendement privilégié égal à 24 %, composé annuellement à partir du 30 juin 2016, moins tout montant distribué antérieurement à titre de dividendes et (ii) leur juste valeur marchande.

Le Billet de 2017 a été émis à PCP en contrepartie d'un prêt de 1 000 000 \$ consenti à la Société pour ses activités commerciales générales. Le Billet de 2017 portait intérêt à un taux de 18 % par année.

Dans le cadre de la restructuration de la dette de PCP, la Société a émis de nouvelles actions privilégiées de Série B-1 et de Série B-2 à PCP ainsi que des billets à ordre portant intérêt et les Actions privilégiées de Série A ont été annulées.

Les actions privilégiées de Série B ont des droits similaires à ceux des Actions privilégiées de Série A en ce qui concerne le vote et les dividendes, mais elles ne sont pas convertibles en Actions ordinaires de la Société.

## **À PROPOS DE GROUPE KDA**

Groupe KDA est un leader dans le marché pharmaceutique en matière d'innovations technologiques et de solutions spécialisées. L'entreprise est aujourd'hui respectée pour la qualité de ses services et son expertise auprès des différents intervenants dans le domaine pharmaceutique et médical. La vision de l'équipe de direction est de continuer d'être un joueur-clé dans son marché au Québec et d'étendre ses activités dans le reste du Canada et au niveau international. Des renseignements supplémentaires sur la Société sont disponibles au [www.groupekda.ca](http://www.groupekda.ca) et sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

- 30 -

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Le présent communiqué concernant Groupe KDA contient des énoncés prospectifs. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, stratégie, cible et autres expressions similaires. Les mots viser, anticiper, croire, prévoir, s'attendre à, projeter, estimer, avoir l'intention de, planifier, rechercher et s'efforcer de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions similaires dénotent généralement des déclarations prospectives. De par leur nature, les énoncés prospectifs requièrent que nous fassions des estimations et des hypothèses et que nous exprimions des opinions basées sur les conditions actuelles et les développements anticipés, de même que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. Ces estimations, opinions et hypothèses sont nécessairement assujetties de façon inhérente à des incertitudes et à des risques importants, notamment sur les plans commercial, économique et concurrentiel, et sont, en tant que telles, susceptibles de changer. Groupe KDA ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses s'avéreront.*

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence du présent communiqué.*

## **RENSEIGNEMENTS**

Sylvain Duvernay  
Chef de la direction  
514 622-7370  
[info@groupekda.ca](mailto:info@groupekda.ca)